SORTIE DE CRISE EN SYRIE

Alger presse Damas d'accepter le plan arabe

Membre du groupe des 5 (Qatar, Egypte, Soudan, Oman, Algérie), l'Algérie a troqué, depuis hier, son engagement modéré dans le dossier syrien contre une diplomatie plus agressive. Amar Belani, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a informé, en effet, qu'Alger a pressé Damas d'accepter le plan de sortie de crise proposé par la Ligue arabe.

La déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères intervient la veille de la réunion au Caire du conseil ministériel de la Ligue. Un conseil ministériel que présidera le Qatar, un pays favorable à des sanctions internationales contre le régime de Damas.

«L'Algérie forme le vœu ardent que les autorités syriennes puissent signer le protocole relatif à l'envoi d'observateurs arabes en Syrie afin de préserver les chances d'une solution arabo-arabe dans le cadre de la Ligue et de prévenir ainsi une internationalisation de la crise», a soutenu Amar Belani dans une déclaration à l'APS. Il apparaît évident que l'Algérie agit dans le souci d'éviter que ne se reproduisent des scénarios déjà expérimentés par ailleurs avec les conséquences qu'on connaît. «L'initiative est bonne dans la mesure où sa mise en œuvre diligente aura le mérite de sauver des vies humaines et de confirmer la validité du plan arabe de sortie de crise», a rappelé encore M. Belani, reprenant le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

L'Algérie avait déjà travaillé dur pour éviter que la Ligue arabe, réunie courant novembre au Caire, ne prenne une résolution jugée «dangereuse» pour la Syrie. Une mouture élaborée sous la houlette d'un Qatar de plus en plus va-t-en-guerre et préconisant l'appel à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU a été soumise à l'examen de la commission habilitée de la Ligue arabe. L'Algérie a dû faire bloc avec l'Egypte pour que la substance de la mouture soit revue et corrigée. Assortie d'un ultimatum qui a expiré le 19 novembre, la résolution finale adoptée au Caire a consigné le gel de la participation de la Syrie à l'organisation panarabe ainsi qu'un appel aux pays arabes à retirer leurs ambassadeurs de Damas.

Un appel facultatif, faut-il préciser. Le régime de Damas est resté sourd aux appels à la raison émis par la Ligue arabe.

La répression meurtrière s'est poursuivie, exposant sérieusement le régime de Bachar al-Assad à des sanctions onusiennes. Plus immédiatement, c'est aux sanctions économiques arabes qu'il pourrait devoir faire face.

Bachar al Assad, qui s'entête à jouer au tout-répressif, ne semble pas réaliser qu'il est sur une position suicidaire. Il a rejeté la résolution de la Ligue arabe et n'entend plus les voix qui de par le monde lui demandent de mettre un terme à la répression. Hier, au moins quatre personnes sont mortes, tuées par balle par les forces de sécurité syriennes. La veille, 24 personnes ont péri dans la répression que le régime de Damas oppose au peuple syrien depuis mai dernier.

La Syrie est-elle arrivée à un «point de non-retour» ? Si le président turc Abdallah Gul le dit, c'est qu'il y a du vrai. En effet, le président turc, dont le pays est traditionnellement allié de la Syrie, a clamé hier à Londres que la Syrie est «arrivée à un point de non-retour». Il a, au passage, encouragé l'opposition à organiser la succession de Bachar al Assad. «Le sort de la Syrie est important pour la région entière.

Nous avons la responsabilité de défendre l'intégrité territoriale et l'unité politique des pays à tout prix», a encore affirmé Abdallah Gul. Mardi, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a exhorté Bachar Al Assad à quitter le pouvoir pour éviter davantage d'effusion de sang.

R. I.

PLUSIEURS ONG, DONT JOSEPH JACQUEMOTTE ET GRAMSCI-BRUXELLES, FRANCHISSENT LES BARBELÉS DANS LE MONDE

Quand tombe le mur du Sahara occidental

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Un mur de sables empêchant de s'approcher, d'entrevoir la dune. Poussière aveuglante puis, soudain, le mur, immense barbelé de deux mille sept cents kilomètres construit par le colonisateur, le Maroc. Il coupe le Sahara occidental en deux. Souffrances du peuple des Ténèbres. Hier, à Bruxelles, un colloque a parlé de cette ligne de la mort, de la honte, du désespoir... L'espace Marx, centre de Bruxelles, lieu culte du rassemblement, du colloque en Belgique, a abrité, hier, un cycle de conférences sur le mur du Sahara occidental. Vincent Chapeaux, chercheur en droit international à l'université libre de Bruxelles (ULP), Willy Meyar, eurodéputé espagnol, responsable de la revue *Transform,* et Hilt Teuwen, secrétaire général du Comité belge de soutien au peuple sahraoui, ont longuement évoqué le mur de la honte construit par le Maroc et qui coupe le Sahara occidental en deux. La plus riche, évidemment, dans l'escarcelle du Makhzen colonisateur. A l'époque, relevons-le, Hassan II avec l'expertise d'Israël a opté pour cette formule barbare pour se prémunir du harcèlement continu du Front Polisario.

Les intervenants, journalistes, représentants d'associations et d'organisations de défense des droits de l'homme ainsi que les conférenciers ont mis en exergue le caractère sauvage mais surtout illégal au regard du droit international de la construction des murs de séparation, d'exclusion, d'apartheid. Ainsi en a-t-il été du mur de Berlin, tombé, démantelé. Ainsi en sera-t-il des murs restants, ceux séparant Ghaza et la Cisjordanie d'Israël et celui coupant le territoire sahraoui en deux. A la veille du congrès du Polisario (mi-décembre-Tifariti), d'éminents représentants des consciences universelles ont fait le bon choix de rappeler que le printemps arabe, si printemps arabe il y a, passe aussi par l'autodétermination du peuple sahraoui. L'espace Marx a martelé cela. **A. M.**

ÉGYPTE

Encore des zones d'ombre sur un retour à un pouvoir civil

Les annonces de l'armée égyptienne sur une remise du pouvoir aux civils comportent beaucoup de zones d'ombre, et l'idée de recourir à un référendum pourrait lui permettre de s'appuyer sur la «majorité silencieuse» contre les manifestants de Tahrir, estiment des analystes.

Le chef du Conseil militaire, le maréchal Hussein Tantaoui, a annoncé mardi la tenue d'une élection présidentielle mi-2012, une étape qui doit marquer l'abandon par l'armée du pouvoir exécutif, face aux dizaines de milliers de manifestants protestant place Tahrir au Caire contre le pouvoir militaire. Cette déclaration vise à réfuter les craintes de ceux qui, en l'absence d'un échéancier précis, redoutaient de voir l'armée reporter à fin 2012 ou même 2013 cette élection décisive.

Le maréchal, chef d'Etat de fait depuis la chute du régime de Hosni Moubarak en février, a également confirmé la tenue comme prévu à partir de lundi d'élections législatives, et évoqué un transfert «immédiat» du pouvoir aux civils si un éventuel référendum en décidait ainsi. Mais pour Hassan Nafaa, politologue et éditorialiste, ces annonces sont «équivoques» et l'armée «doit encore convaincre que le transfert de pouvoir se fera dans des conditions acceptables».

En l'absence d'une nouvelle Constitution, la question centrale des pouvoirs du futur chef de l'Etat reste entière, avec le risque de voir ses prérogatives limitées au profit de l'armée. Un récent projet de principes constitutionnels prévoyant que le budget de la Défense ne soit pas soumis au contrôle parlementaire, et donnant le dernier mot aux militaires sur toute législation les concernant, a relancé les craintes de voir l'armée garder des privilèges, même après son départ du pouvoir. La proposition d'un éventuel référendum pour trancher la question du transfert du pouvoir pourrait se retourner contre les manifestants de Tahrir qui réclament le départ rapide des militaires, dans un pays où l'armée reste dans son ensemble populaire, même si ses chefs sont contestés, selon des analystes.

«Il est difficile de dire si Tahrir est représentatif de l'ensemble du pays. Il y a beaucoup de monde sur la place, mais à l'évidence, il y a encore plus de gens qui ne manifestent pas», relève Issandr el-Amrani, commentateur politique et responsable du blog The Arabist. Toutefois, le dilemme auquel font face les militaires reste le même que pendant la révolte qui a emporté M. Moubarak, souligne-t-il. «Déjà à l'époque, la majorité silencieuse ne rejoignait pas les manifestants, et était peut-être même contre eux, mais en fin de compte, c'est Tahrir qui a décidé des événements», affirme-t-il.

Photos : DR.

«Le Conseil militaire fait face aujourd'hui au même problème que Moubarak : il ne peut pas écraser Tahrir, pour des raisons intérieures et internationales, parce que ce serait un bain de sang», ajoute-t-il.

Le maintien du calendrier des législatives, qui doivent se dérouler sur plusieurs mois, pourrait ne pas clarifier la situation.

«Il n'est pas nécessaire d'avoir des élections législatives maintenant alors que l'environnement n'est pas favorable et qu'il n'y a pas de sécurité», estime M. Nafaa.

Le maintien du calendrier des législatives est l'une des principales exigences de l'influent mouvement des Frères musulmans, la force politique la mieux organisée du pays, qui estime être en position de force pour ce scrutin.

De nombreuses formations laïques libérales et de gauche réclament en revanche une révision de l'ensemble du processus politique, avec une élection présidentielle avant des législatives, et l'instauration au plus vite d'un gouvernement civil de «salut national».

YÉMEN

Le président Saleh signe l'accord de transfert du pouvoir

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh a signé hier soir à Riyad l'accord de transfert du pouvoir, lors d'une cérémonie en présence du roi d'Arabie saoudite Abdallah Ben Abdel Aziz. M. Saleh refusait depuis avril de parapher ce plan de sortie de crise proposé par les monarchies arabes du Golfe.

Des représentants du parti au pouvoir au Yémen et de l'opposition ont ensuite signé un mécanisme d'application de ce plan, en vertu duquel M. Saleh doit quitter le pouvoir dans un délai de trois mois. Le roi Abdallah d'Arabie saoudite a annoncé l'ouverture «d'une nouvelle page» dans l'histoire du Yémen, secoué depuis dix mois par une vague de contestation populaire.